



Grand entretien avec Fanny Lacroix,

Maire de Châtel-en-Trièves

Vice-Présidente de l'Association des maires ruraux de France

16 décembre, 13 h. Durée 1 heure 15

Lien vers la visio : <https://us02web.zoom.us/j/85441840859?pwd=k6rmpaGec5fv17FXy2R9FN0f6F19rY.1>

Accueil David

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne mène un chantier intitulé « Ambitions pour la participation citoyenne pour 2026 ». Dans ce cadre, nous organisons des « Grands entretiens » avec es élu.es ayant une pratique participative et une réflexion sur leur posture d'élu.e dans ce cadre, avec une vision des enjeux à venir.

Les questions posées à Fanny Lacroix proviennent d'un petit groupe d'une dizaine de personnes membres de l'ICPC. Le chantier est piloté par un comité de pilotage issu du Conseil d'administration de l'ICPC.

Présentation de Fanny Lacroix Gilles-Laurent

Fanny Lacroix est maire de Châtel-en-Trièves (Isère, 500 habitants), depuis 2020. Vous êtes aussi Vp de la communauté de communes du Trièves. Née en 1985, elle fait partie de ces jeunes maires qui souhaitent redonner du sens à l'action publique en impliquant fortement les habitants. Dans sa commune, les habitants se sont engagés dans de multiples projets qui en font un territoire exemplaire. En charge de la transition écologique de l'AMRF, l'édile anime une réflexion avec une centaine de communes sur le rôle que pourraient mieux jouer les maires sur ces questions.

1. Formes de démarches participatives dans une commune de 500 habitants

- 1. Pourquoi développez-vous une approche participative dans votre village ?*
- 2. Quelles formes de participation citoyenne pratiquez-vous ? Sur quoi les habitants se mobilisent-ils ? Qu'est-ce qui marche bien et quels sont les écueils, les difficultés que vous avez vécues ?*
- 3. Est-ce que la mobilisation est « plus » facile, simple que dans une grande commune ?*
- 4. Comment soutenez-vous des propositions et pratiques citoyennes dans votre village ?*
- 5. Est-ce qu'il y a eu des Cahiers de doléances dans votre commune ? Est-ce que la matière a été récupérée, travaillée ?*
- 6. Quels sont les lieux de la participation, les tiers lieux... dans votre territoire ; est-ce que ces lieux fonctionnent ?*
- 7. Comment vous appuyez-vous sur les habitants dans un contexte de rareté financière ?*
- 8. Comment travaillez-vous la question des « contre », des conflits ? Comment embarquer les citoyens dans une approche positive autour de projets ?*

9. *Est-ce que l'image du village ancestral demeure ou allons-nous vers un nouvel imaginaire du village ?*

On pourrait dire que la participation citoyenne sur une petite commune se fait « tout naturellement ». J'ai fait la rencontre de ce village par les hasards de l'existence, parce que j'ai rejoint mon compagnon agriculteur. Et **ce petit village avait déjà un mode de fonctionnement assez participatif, même si ça n'était pas exprimé comme ça.**

ça m'a vraiment marquée quand je suis arrivée, de voir qu'il y avait encore des communautés agissantes autour de ce qu'on peut appeler des biens communs, que ce soit autour des fours, autour des festivités de village, autour de la gestion de l'alpage ou de la gestion de sentier

Bien que ça ne se dise pas, et que ça n'était pas organisé, chacun était engagé dans le fonctionnement du village.

Quand je suis arrivée en 2014 sur la commune de Saint-Sébastien (d'abord en tant que secrétaire de mairie), le maire souhaitait faire revivre une vie de village après une période de désertification (perte des cafés, des restaurants, de l'école).

Saint-Sébastien avait un trésor, une ancienne colonie de vacances : une friche en plein cœur de bourg, avec des bâtiments patrimoniaux.

Puisque j'avais la culture de la participation pour avoir travaillé dans ce domaine, j'ai proposé au maire de faire des ateliers participatifs pour rêver et définir ensemble les futurs usages de ce site de trois hectares.

L'habitude de se remonter les manches pour faire vivre le village constituait un **terreau favorable à l'émergence** de ces projets, et les habitants étaient très impliqués, curieux, du fait d'un triple attachement : un lien au patrimoine, un lien au village et un lien au magnifique environnement qui est autour de nous.

La nouveauté pour les habitants était de se retrouver, de partager une feuille de route, de se dire « Il faut qu'on décide des choses ensemble, on va faire ça. Ça va durer quatre mois avec quelqu'un qui anime les échanges, produit un compte rendu de chaque séance, jusqu'à une validation en conseil municipal ».

Je m'interroge beaucoup sur la désertification et la perte des services publics : d'un côté pour nous le village avait tellement perdu, et il y a eu un sursaut, une étincelle municipale. Mais je crois aussi qu'**il faut toujours laisser la possibilité aux citoyens d'avoir un univers de conquête, de création, de faire ensemble.** Beaucoup se placent encore en tant que consommateurs de service public. **C'est pourquoi aujourd'hui je suis attentive à garder un portage vraiment très associatif et très citoyen de tous les nouveaux usages qui ont émergé, pour contribuer à changer cette posture du citoyen.**

Ça implique aussi une forme de lâcher prise, de **s'adapter à ce que peuvent porter les citoyens** : des personnes motrices à un moment fatiguent, le projet passe en jachère citoyenne. On accepte de perdre des fois en qualité de vie, ensemble et en service... je ne sais même pas comment l'appeler, ça n'est pas du « service public » puisque c'est co porté avec l'ensemble des gens !

ça a pris la forme d'un atelier participatif **sur un dispositif précis, la revitalisation du centre bourg de Saint-Sébastien.** la municipalité a retenu quatre vingt dix pour cent des propositions après les quatre mois de travail : création d'un café épicerie associatif, de jardin partagé, d'une carrière équestre communale à gestion associative, d'un théâtre de verdure.

On savait très bien que la municipalité avec ses quelques agents municipaux et son petit budget n'allait pas pouvoir porter les usages, donc les citoyens se sont organisés en associations, qui émergeaient et qui prenaient en charge les usages.

Ce mode de fonctionnement a continué jusqu'à ce qu'on se rende compte que le statut de l'association n'est pas en lui-même garant de l'intérêt général, des services et des lieux qui émergent de cette dynamique. On a vécu ça avec la fermeture du café épicerie associative : l'association s'est un peu refermée sur elle-même, a fonctionné plutôt en club. Elle avait du mal à dialoguer avec la commune, et s'est un peu écarté de l'objectif initial qui était vraiment de créer un lieu de vivre ensemble. Les gens ne venant plus, il n'y avait plus d'équilibre financier et le café a fermé.

Les citoyens ont alors souhaité fonctionner comme un commun : s'organiser autour d'une nouvelle association qui rassemble les différentes parties prenantes, les personnes qui ont un intérêt à faire que le village soit vivant.

C'est cette association, Châtel-Village, qui a l'objectif de revitaliser le village de Châtel-en-Trièves. Elle est dirigée par une collégiale, constituée du maire et de deux représentants pour chacun des quatre collèges : les acteurs économiques de la commune, des acteurs associatifs (plus d'une vingtaine d'associations aujourd'hui pour cinq cents habitants!), la municipalité et les citoyens ordinaires.

Châtel-Village repose sur deux choses importantes :

- le recrutement d'une animatrice, au départ bénévole très engagée. Lucie occupe maintenant la fonction de coordinatrice de Châtel-Village, dans les services de la commune, deux jours par semaine.
- et des espaces concrets, des lieux (bâtiments communaux et espaces publics) sur lesquels s'appuyer pour construire ce droit au village que nous essayons de mettre en pratique.

Nous avons accueilli Eric Charmes en 2019, comme nous le faisons régulièrement pour d'autres chercheurs, pour nous présenter son livre « La revanche des villages ». Il part du « droit à la ville » développé par Henri Lefebvre et en tire le concept du **droit au village qui serait le droit de tout un chacun de pouvoir revendiquer un espace de confiance, de reconnaissance et d'action dans son territoire de vie immédiat**. Eric Charmes dit qu'il y a des exemples de démocratie assez poussée à l'échelle des villages et que ça pourrait être un droit revendiqué pour chacun.

Je pense que la mobilisation est clairement plus facile dans les petites communes, pour toutes les raisons que je vous ai expliquées : la petite taille de l'organisation, les liens d'inter connaissance puissants, le fait qu'on ait encore une culture du commun qui aide, c'est-à-dire que les gens doivent encore faire des choses **en milieu rural** et ça va aussi avec le fait qu'on ait peut-être moins de service public. Du coup, **il faut se bouger pour faire les choses ensemble**.

Tout le village en fait, est animé par une dynamique de tiers lieux par Châtel-Village, à partir du domaine de Talent en 2014 : on parle même aujourd'hui d'un **village tiers-lieu**, puisqu'ils irradiant partout sur le village, sur les sentiers et les fours banals, au-delà de la cartographie validée avec le conseil municipal.

Oui, il y a des conflits au sein de cette dynamique, notamment des **points de tension sur l'évolution des usages** : des personnes s'impliquent beaucoup pour faire émerger des projets, en sont très fières, et ont du mal à accepter d'être fatiguées, de passer le relais ou qu'il y ait d'autres personnes qui veuillent faire légèrement différemment. Pourtant avec les années, la population change, et donc l'usage du site... Ce qui fait que la principale valeur qu'on ait trouvé à travailler avec Châtel-Village, c'est le lâcher prise !

2. Pratique d'élue dans une petite commune

1. *Quand on n'est pas « issue » du village, est-ce facile d'initier des projets ? Comment cela s'est passé pour vous ? Comment travaillez-vous la couture et les relations entre anciens et nouveaux habitants dans un contexte d'augmentation de population ?*
2. *Comment les gens se représentent-ils le rôle de maire ? Décideur ou animateur/facilitateur des échanges ?*
3. *Comment gérez-vous votre temps entre votre charge de maire, VP de la communauté de commune, VP des maires ruraux, votre vie professionnelle et privée....*
4. *Est-ce que le fait d'être une femme maire permet une approche différente dans l'organisation de la mairie et dans la relation aux citoyens, ou est-ce « plus » difficile en particulier en milieu rural ?*
5. *Est-ce que la gouvernance et l'organisation de la mairie est en lien / a évolué avec la participation citoyenne ?*
6. *Comment voyez-vous les évolutions de la pratique de maire en lien avec une plus grande place pour l'expression des citoyennes et citoyens ?*

Le changement de paradigme pour l'action municipale a totalement **défragilisé son organisation** : un petit village qui avait peu de moyens, peu de services (une secrétaire de mairie et un agent technique polyvalent) peut avoir la force du collectif avec toute son exhaustivité, si **chacun peut contribuer à la chose commune**.

Ça nécessite de connaître très bien l'ensemble des habitants, notamment avec Lucie qui est à mes côtés et qui **déniche les talents** pour chaque projet municipal. Par exemple, pour réhabiliter l'ancienne école de garçons, je peux m'appuyer sur les compétences en termes d'architecture de l'ancien directeur de l'école d'architecture de Grenoble, qui habite ici. Des habitants dans le domaine médical nous ont aidé à recruter des professionnels de santé. Chacun se dépasse et en tant que citoyen, vient apporter sa pierre à l'édifice collectif.

L'organisation de la mairie a changé, un **nouveau métier a émergé !**

La gouvernance a beaucoup évolué aussi, depuis une organisation très pyramidale jusqu'à une très grande démocratie au sein du conseil municipal où **chaque décision est concertée et co-construite au sein de la population**. Pour chaque projet une commission est ouverte, on va interpellier l'ensemble des habitants.

Aujourd'hui, la concertation n'est plus seulement au service d'une politique publique : **on a créé les conditions d'émergence d'une citoyenneté active qui fonctionne pour elle-même**, c'est-à-dire que le droit au village de Chatel ne se réduit pas à construire la salle des fêtes, c'est une pratique continue. **On cultive un terreau de l'engagement qui fabrique ses propres effets, au-delà de Chatel**.

J'ai la conviction, et la grande espérance, que **la culture civique de la commune est tellement ancrée qu'elle a acquis son autonomie, et perdurera indépendamment de l'orientation politique future**.

Comment une urbaine peut débarquer dans le milieu rural ?

Je voudrais tout d'abord dire que je suis arrivée sur une commune exceptionnelle, avec des gens qui ont fait énormément de choses avant moi. C'est un territoire d'accueil depuis des générations. D'ailleurs de nombreuses familles juives ont été cachées dans le village pendant la Seconde Guerre mondiale, ce qui illustre un petit peu l'état d'esprit de ce village axé sur l'accueil, l'altérité, ouverture d'esprit.

Je dis souvent que j'ai été adopté par ce village, la chaleur de l'accueil m'a convaincu de rester y vivre. C'est important de garder une **extrême considération pour ceux qui étaient là avant nous et nous ont accueilli**. Je suis dans une gratitude vis-à-vis d'eux très forte et aujourd'hui ils sont encore dans mon conseil municipal et ils sont en train de changer leur vision verticale des choses, mais je fais attention au rythme, et je discute avec eux

des stratégies municipales. C'est important pour éviter le clivage que j'ai vu sur d'autres territoires à cause de l'application trop stricte d'une méthodologie ou d'une idéologie.

L'accueil des nouveaux arrivants est porté par Châtel-Village, sachant que notre organisation municipale et nos lieux sont faits pour que les gens se rencontrent. Aujourd'hui ça fonctionne bien, parce que **nous avons mis en place et entretenons une démarche organisée et volontaire**.

Les festivités jouent un rôle important dans cet accueil, grâce à des contributions croisées entre les différentes forces vives : la fête du village est portée par le comité des fêtes, très traditionnel. Le festival de marionnettes, tout à fait nouveau, est plutôt porté par des arrivants plus récents.

La conciliation du temps vie de maire pro vie privée est extrêmement difficile aujourd'hui, notamment dans les communes rurales où les indemnités sont très faibles, ce qui nécessite de continuer à travailler (à peu près neuf cents euros pour moins de cinq cents habitants, et quatre cents euros pour la vice-présidence de ma communauté de commune). La place de maire que j'ai choisie, orchestrer cinq cents habitants de manière participative, implique de prendre du temps au quotidien avec des services réduits. La vice-présidence aussi est chronophage, parce que nos territoires sont très vastes : il me faut une demi-heure pour aller au siège de la communauté de communes ! Concrètement, j'ai dû arrêter mon activité professionnelle après deux ans à mi-temps puis un arrêt maladie.

Nous sommes confrontés à un problème démocratique d'accès à la fonction, c'est pourquoi je milite sur ces questions au sein de l'AMRF. La première étape consiste à donner envie de politique par le local – c'est ce que j'estime faire aujourd'hui avec mes concitoyens – mais elle n'est pas suffisante.

3. Lien avec le territoire

1. *Est-ce que des alliances avec d'autres communes et au sein de la communauté de commune sont possible sur le champ de l'association des citoyens ? avez-vous des exemples ?*
2. *Est-ce que la communauté de communes développe des approches participatives ? Sur quels sujets ? Comment ?*
3. *De nombreuses personnes travaillent se déplacent, ont des liens avec l'urbain, la métropole voisine. Est-ce qu'il existe des articulations permettant aux citoyens de s'exprimer sur ce qu'on appelle l'inter territorialité, au-delà des périmètres administratifs permettant de relier urbain et rural ?*
4. *Comment, sur le territoire, travaillez-vous la transition environnementale avec les citoyens ?*
5. *Comment plus largement penser, avec les habitants, les transitions, les politiques publiques larges qui dépassent les compétences et les capacités d'un village ?*

Il y a bien un lien avec le conseil municipal aujourd'hui parce que la collégiale qui prend les décisions à Châtel-Village comprend deux sièges pour la municipalité : un pour les agents et un pour les élus. La municipalité participe donc à la prise de décision et, bien sûr, prépare ces décisions avec le conseil municipal élargi. Il s'agit de porter la voix du conseil au sein de Châtel-Village. De la même manière, la municipalité est souvent amenée à accompagner les décisions prises là-bas.

Par exemple sur la gestion du café épicerie associatif, Châtel-Village a décidé de ne plus gérer seule le café épicerie associatif, mais de s'allier avec une gérance privée. Ils ont ensuite décidé de lancer l'appel à manifestation d'intérêt puis ont recruté le restaurateur, mais la commune a dû se prononcer sur l'utilisation du local.

S'il y a par exemple une décision d'aller entretenir les fours de la commune, il faut solliciter une subvention du conseil municipal, qui décidera ou non de l'accord. Mais il n'y a jamais de blocage puisqu'on a participé avec eux à la décision, même sans être majoritaires : c'est une démarche plutôt consensuelle.

Notre fonctionnement constitue clairement une fabrique du politique : **c'est comme ça que je souhaite constituer le prochain conseil municipal de Châtel-en-Trièves**. C'est au sein de, et grâce à Châtel-Village qu'on voit les personnes qui ont eu un engagement remarquable au sein de la dynamique villageoise, les énergies émergentes ou les plus durables.

Sur le territoire plus global.

La relation avec l'EPCI n'est pas forcément évidente. C'est mon premier mandat, donc je ne mesure probablement pas encore tout à cette échelle-là, mais les maires ont des visions politiques parfois divergentes, donc **c'est assez compliqué d'avoir un fonctionnement démocratique entre les communes**. Des logiques de compétition politique interne entravent aussi le passage à l'échelle de certaines actions.

Il y a aussi des regards un peu méfiants, sans grande curiosité, sur des communes qui innovent comme Châtel-en-Trièves, donc je n'ai pas toujours eu une place très confortable au sein de mon intercommunalité, même si j'ai la vice-présidence au tourisme. J'ai l'impression que **ma commune inspire beaucoup plus des territoires éloignés que des territoires proches** du mien.

Je n'ai pas perçu que Châtel-Village ait enclenché un changement de pratique structurel au sein de l'intercommunalité.

Le Trièves, de manière plus générale, a une culture dynamique autour de la transition écologique, mais je ne pense pas que ce soit directement lié à Châtel-en-Trièves.

Par contre, **il y a des alliances non institutionnelles avec d'autres territoires**, c'est-à-dire avec d'autres élus qui ont une vision. C'est le cas par exemple avec des maires de l'Association des Maires Ruraux de France ou d'autres élus engagés dans des démarches très démocratiques, où les échanges sont très enrichissants, on a plaisir à se rencontrer, à échanger.

C'est aussi le cas **avec des tiers lieux** sur le territoire national, avec lesquels Lucie est en lien, **ce qui donne lieu à des échanges très fructueux, très positifs !**

Nous dépendons du bassin grenoblois. A cette échelle, rien ne s'est mis en place non plus malgré le contrat de réciprocité. J'ai l'impression que ça se passe entre présidents d'intercommunalité, ça ne va pas jusqu'à l'échelon communal. C'est mon premier mandat, je n'ai pas encore une place au sein de l'interco suffisamment importante pour pouvoir percevoir ce genre de chose.

Je pense que la transition écologique, au-delà d'une politique très technique, est un enjeu sociétal immense. Il faut que chacun se mette en action, donc **on a besoin d'un pacte de responsabilité globale jusqu'au citoyen**. Or aujourd'hui, on est encore dans des **politiques très sectorielles, très institutionnelles, c'est pour ça qu'on n'arrive pas à emmener un mouvement de société globale**. **à Châtel-en-Trièves, nous essayons de muscler les gens à se mettre en action pour porter eux même des choses et faire eux même la transition dans les actes**.

Avec Châtel-Village, tout est transition écologique parce que les gens **font** : ils vont aller entretenir les sentiers, réhabiliter les fours. On a beaucoup d'actions autour du bien manger ensemble qui touchent aussi l'action municipale, puisque nous allons créer une cuisine centrale sur le territoire avec les producteurs locaux. La cantine va être ouverte à toute la population, pour que tout le monde puisse venir manger à la table des enfants. Un tiers lieu au-dessus de la cantine est prévu pour pouvoir construire les solutions de mobilité, on voit que ce sont **vraiment les gens qui construisent la transition écologique et qui en sont les premiers acteurs**.

Je suis vraiment persuadée que **mon rôle est uniquement de cultiver un terreau très favorable à la reconnaissance et à l'engagement et d'observer les fleurs pousser**. Et chaque fois, c'est magnifique. **Je crois beaucoup en cette capacité d'ingéniosité, d'inventivité de la population si on lui fait confiance et si on sait la reconnaître**.

Je voudrais ajouter un mot sur les communs : on a souvent l'impression que c'est quelque chose de très métropolitain, alors qu'en fait ça vient des villages et qu'on a encore cette culture des communs dans certains de nos territoires. Il faut la cultiver, à partir d'un germe, un commun foncier, un commun symbolique, ou le **village lui-même**. Nous avons tous besoin de trouver un sens à notre existence, et des conditions d'engagement à l'échelle locale, donc **la réflexion sur les structures villageoises et sur les communs peut être un vaste champ d'inspiration pour des politiques bien plus globales**.

4. Votre vision des évolutions de la participation citoyenne et de la démocratie

1. *Quels défis et promesses souhaitez-vous poser pour la participation citoyenne en 2026 ?*
2. *Est-ce que la question des communs (eau, air, paysages...) sont une piste pour développer un renouveau démocratique ?*
3. *Est-ce que, selon vous, il faut des évolutions en termes d'organisation démocratique, lesquelles, à votre niveau ?*
4. *Qu'est-ce que les communes rurales peuvent faire pour revitaliser la citoyenneté et la pratique démocratique et participative, selon vous ?*
5. *Quel sera, selon vous le rôle du monde rural dans les évolutions sociales, sociétales et démocratique du pays ?*

Pour moi, **l'élection municipale est celle qui se déroule au plus près des citoyens, et donc elle est absolument déterminante**. Il est essentiel que tout le monde se sente concerné par cette élection. L'enjeu, c'est de garder la capacité de construire une vision d'avenir à l'échelle la plus locale. Parfois, j'ai eu l'impression que cette capacité était mise à mal par une tendance à trop techniciser les choses, à vouloir aller chercher des solutions à des échelles plus vastes. Je tiens à préciser que je ne suis pas contre l'intercommunalité, mais pour l'échelle municipale, il faut vraiment faire en sorte que ce soit là où les choses se passent.

Pour moi, il n'y a rien de pire qu'un élu local qui dit : « Je ne peux rien faire parce que je n'ai plus aucune compétence ». Il y a un véritable enjeu à **maintenir une forte vitalité sur les projets de société et le débat citoyen à cette échelle locale, qui doit absolument être préservée**.

Je fais d'ailleurs un lien avec le troisième bloc de ma réflexion. Il me semble qu'on doit mener une réflexion plus globale sur l'organisation de notre fonctionnement républicain, notamment sur les compétences des collectivités territoriales. La commune doit être l'échelle politique, car c'est celle qui est la plus proche des citoyens. Bien sûr, on évolue dans un univers complexe, qui nécessite de penser à différents niveaux, mais ces enjeux relèvent plus de la technique que de la politique. C'est pourquoi je pense qu'il **faut vraiment voir la commune comme le lieu du politique, avec un maire qui assure les conditions de réalisation du droit au village, du droit à la politique**. Ce maire doit être inclusif, créer des conditions concrètes pour que chacun puisse participer à la vie de la cité.

Le rôle du maire ou du conseil municipal serait aussi de faire le relais avec les autres échelons territoriaux, qui sont davantage axés sur les aspects techniques, comme la mobilité, par exemple, où l'échelle du bassin de vie est pertinente. Mais je trouve que les gens se sentent un peu perdus dans ce maquis, et il serait intéressant de **redéfinir l'échelon communal comme le lieu du contrat civique et citoyen**. Cela permettrait d'éviter de se marcher sur les pieds, et les maires se sentiraient davantage considérés dans cette organisation territoriale. On arrêterait de vivre ces conflits de territoire, entre les attributions de compétences des différents niveaux de collectivité.

Concernant les communes rurales, il est vrai que la réalité est complexe. Je viens de vous exposer une vision plutôt positive, sur les solidarités et la citoyenneté, mais je reconnais que parfois ces territoires peuvent aussi faire face à des dérives. Ce clivage existe par exemple à Châtel où il y a une grande dynamique citoyenne, mais où le Rassemblement national est arrivé en tête lors des élections européennes. Quand je parle avec mes concitoyens, j'ai l'impression que tant qu'on reste à un niveau local, où on peut appréhender les personnes et les politiques publiques, tout va bien. Mais **dès que l'on dépasse ce cadre local une grande défiance s'installe envers les élus qui semblent trop éloignés**. On se trouve face à des logiques qui nous échappent, comme celles du climat ou de l'économie, et cette déconnexion engendre une méfiance généralisée.

J'ai vécu cela sur la question de l'éolien. J'avais un terrain communal propice au développement de l'éolien, et on a tenté une démarche très contributive. Le projet aurait impliqué la municipalité qui mettait son terrain au capital, les bénéfices permettant de créer un nouveau service public, co-construit avec les habitants. Pourtant, les éoliennes sont perçues comme un symbole de quelque chose de trop grand, qui échappe au contrôle local : l'électricité allait partir dans un système trop vaste et trop dérégulé.

Pour améliorer la démocratie, je crois qu'il faut remettre la commune au centre de l'édifice républicain. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas d'État, bien sûr, mais dans l'organisation territoriale, la commune doit jouer un rôle particulier. Elle doit cultiver le lien avec les citoyens et être en relation avec l'État d'une manière unique. Je ne suis pas sûr que les autres échelons territoriaux portent autant la politique que l'échelon municipal, et c'est pourquoi sa fonction devrait être repensée. Cela changerait aussi le rôle des élus. C'est un chantier vaste, mais tout à fait intéressant.

Et comment diffuser ces idées ? Peut-être en racontant des histoires positives sur la reconquête du pouvoir d'agir local. C'est un peu ce que je tente de faire à mon niveau, mais aussi au sein de l'Association des Maires de France, avec d'autres élus très engagés. Je pense également aux réseaux de communes participatives, aux listes participatives. **Il y a un véritable enjeu aujourd'hui à raconter des trajectoires politiques inspirantes, à montrer des exemples de personnes qui redonnent confiance dans la politique et qui incitent d'autres à s'engager.**